

**CONSEIL MUNICIPAL
LES TROIS-MOUTIERS**
Séance Publique du 12.06.2023 à 20 h 00

PROCÈS-VERBAL

Etaient présents :

BELLAMY M.J. FONTAINE G. GOURDEAU E. BELLAMY J.P. DUTOUR M.P. GARNIER H.
MICHOT T. RAMEIX S. RICHARD A. LIDDELL C. FLEURY T. VALLET S. BARDET S.

Avaient donné pouvoir :

SONNEVILLE-COUBE B. a donné pouvoir à BARDET S. ;
PELTIER S. a donné pouvoir à BELLAMY M.J. ;

Mme Gourdeau Evelyne est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-Verbal de la réunion du 13.04.2023

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le conseil municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n° 1 – Prix des repas à la cantine scolaire année 2023/2024

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité,

Fixe le prix des repas à la cantine comme suit :

- Repas enfant : 3.29 € - Repas adulte : 6.54 € Repas allergène : 9.55 €

Affaire n° 2 – Admission en non-valeur

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité,

Accepte la prise en charge des non-valeurs présentées par le trésorier pour un montant de 60.90 €

Affaire n° 3 – Violences intrafamiliales

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité,

Affirme sa volonté de lutter contre les violences intrafamiliales et s'engage auprès de l'AMF86 dans une démarche d'action auprès des pouvoirs publics.

Affaire n° 4 – Référent déontologue pour les élus locaux

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité,

Désigne M. Breillat Dominique référent déontologue pour les membres du conseil municipal.

Affaire n° 5 – SRD Energies – Redevance d'occupation du domaine public 2023

Rapporteur : Madame le Maire

Accepte le montant de la redevance d'occupation du domaine public 2023 de SRD SAEML pour un montant de 234 €.

Affaire n° 6 – Adhésion au service de médiation préalable obligatoire

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité,

Décide d'adhérer au service de Médiation Préalable Obligatoire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne

Prend connaissance de diverses correspondances et informations :

- **Bâtiments** : Mme le Maire informe que SOREGIES subventionne à hauteur de 5 000 € la restauration du moulin
- E. Gourdeau informe que la bibliothèque sera réaménagée avec la BDV de Poitiers
- Suite à la demande de M. Mattera pour une mezzanine dans la salle de musculation au gymnase, le conseil municipal ne souhaite pas engager de travaux.
- **Voirie** : J.P. Bellamy informe que les travaux de la RD347/Rue des Deniers sont terminés, que l'entreprise Justeau doit intervenir en juillet pour reprendre les réserves des travaux 2022.
- Installation d'un photomaton à la mairie
- Mme le Maire informe quant au transfert de la compétence médiathèque de Loudun à la CCPL et des projets en lien avec les différentes bibliothèques du territoire. Ainsi que de la nouvelle taxation des déchets pour les collectivités et les particuliers.
- Des dates à retenir :
 - Du 12/06 au 13/07** Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par M. le Directeur de la SAS Loudunais Energies 1 pour l'installation et l'exploitation à Mouterre-Silly et Les Trois-Moutiers d'un parc éolien « Plaine d'Insay », composé de 6 éoliennes et 1 poste électrique de raccordement, activité soumise à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.
 - 24/06** Fête de l'école
 - 28/06** Jeux à la bibliothèque
 - 14/07** Fête nationale
 - 27/07** Marché des producteurs
 - 29/07** Heures vagabondes
 - 02/09** Journée des associations et séance de cinéma en plein air

Le Maire



Le Secrétaire

